

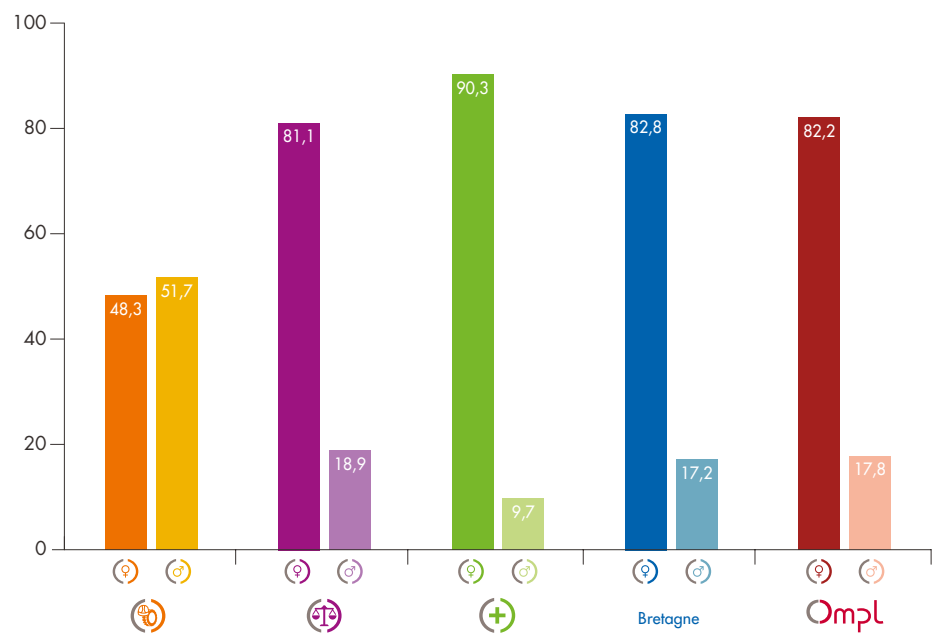
Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS fournies par l'Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau de l'OMPL et de chacun des trois secteurs dans la région.



**EMPLOIS TRÈS MAJORITAIREMENT FÉMININS**

Le taux de féminisation en Bretagne est très élevé et légèrement supérieur à celui de l'OMPL. Toutefois, si la parité est presque atteinte dans le secteur cadre de vie-technique. Le secteur juridique et le secteur santé recrutent avant tout des femmes.

Répartition des salariés par genre et secteur professionnel (%)



Source : Insee, DADS 2018.

- Secteur cadre de vie-technique
  - Entreprises d'architecture
  - Entreprises d'économistes de la construction
  - Entreprises d'experts en automobile
  - Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers
- Secteur juridique
  - Études d'administrateurs et mandataires judiciaires
  - Cabinets d'avocats
  - Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques
  - Études d'huissiers de justice
- Secteur santé
  - Cabinets dentaires
  - Laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers
  - Cabinets médicaux
  - Pharmacie d'officine
  - Cliniques vétérinaires



## MAJORITÉ DE FEMMES DANS 3/4 DES BRANCHES

- Le secteur cadre de vie-technique est le second employeur (15,6 % des emplois). Il est le moins féminisé même si la branche des entreprises d'architecture, qui concentre 65,5 % des emplois sectoriels, compte une faible majorité de femmes.
- La féminisation du secteur juridique (10,2 % des emplois régionaux) est structurée par la branche des cabinets d'avocats (70,8 % des emplois sectoriels). Les autres branches sont toutefois fortement féminisées.
- Le secteur santé est le premier employeur régional (74,2 % des emplois). Le taux de féminisation des branches y est très élevé, notamment pour les cabinets dentaires et les cabinets médicaux.

## Répartition des emplois par genre et branche professionnelle

Branches professionnelles					Total
	1 601	48,3	1 711	51,7	3 312
	1 180	54,4	990	45,6	2 170
	66	41,0	95	59,0	161
	103	44,0	131	56,0	234
	252	33,7	495	66,3	747
	1 754	81,1	408	18,9	2 162
	128	85,9	21	14,1	149
	1 301	85,0	229	15,0	1 530
	95	56,2	74	43,8	169
	230	73,2	84	26,8	314
	14 196	90,3	1 522	9,7	15 718
	2 033	95,2	102	4,8	2 135
	1 790	87,4	258	12,6	2 048
	3 904	92,3	327	7,7	4 231
	5 091	88,5	662	11,5	5 753
	1 378	88,8	173	11,2	1 551
<b>Bretagne</b>	<b>17 551</b>	<b>82,8</b>	<b>3 641</b>	<b>17,2</b>	<b>21 192</b>
<b>Ompl</b>	<b>379 270</b>	<b>82,2</b>	<b>82 331</b>	<b>17,8</b>	<b>461 601</b>

Source : Insee, DADS 2018.